



CTMEN du 15 décembre 2016

Déclaration liminaire de la FSU

Les récentes enquêtes TIMSS et PISA 2015, bien qu'elles demandent à être lues avec la rigueur nécessaire et la prise en compte des biais qu'elles comportent et leurs résultats pondérées par l'analyse de ce qu'elles mesurent, ne donnent pas moins quelques éclairages sur notre système scolaire. Une particularité du système éducatif français réside dans le fait que les moyens qui lui sont donnés et la manière dont ils sont affectés par les politiques censées répondre aux inégalités ne suffisent toujours pas aujourd'hui à lui permettre de les réduire. Il reste en effet inacceptable que l'origine sociale d'un élève représente un déterminisme scolaire, en outre bien plus marqué en France que dans les autres pays de l'OCDE.

L'éducation nationale, à tous les niveaux, a besoin de temps longs, d'un investissement conséquent et dans la durée, de constance et de régularité. Ses personnels ont besoin d'être reconnus, écoutés dans leur professionnalité, qu'ils soient, personnels d'enseignement, d'éducation, d'orientation, de service social, de santé, de direction, d'inspection, administratifs ou techniques. Le temps et la confiance doivent leur être accordés pour permettre un vrai travail en équipe pluri-professionnelles. Le directeur de cabinet de Mme la Ministre a évoqué cette confiance lors du dernier CT MEN et rappelé la nécessaire confiance envers les agents du service public. Ces déclarations arrivent bien tard pour rassurer les personnels et infléchir le discours jusque-là récurrent sur la pertinence des méthodes du nouveau management public porté par les représentants de l'administration¹. Et les moyens de remplir correctement leurs missions doivent être alloués aux personnels de notre ministère sans que ce soit, d'année en année, une question récurrente.

Ainsi, pour que les politiques censées combattre les inégalités soient réellement efficaces, il faut non seulement que l'ensemble des personnels soient convaincus de leurs pertinences, ce qui exige de prendre le temps de construire les consensus nécessaires à partir de l'expertise de celles et ceux qui les mettent en œuvre au quotidien. Mais il convient également que tous les métiers qui interviennent, des fonctions supports à celles d'encadrement, de l'accompagnement des élèves à l'acte d'enseignement lui-même, soient reconnus et que tous les moyens soient donnés. Or, sur nombre de fonctions, notamment administratives, techniques ou de service social, le manque de postes est un véritable problème tant ils sont restés les parents pauvres de la Refondation de l'école.

Dans le premier degré, si la priorité au primaire a été affichée, elle peine à se concrétiser. Les dispositifs comme la scolarisation de moins de 3ans, le maître en plus ou l'allègement en REP+ qui nous semblent aller dans le bon sens, doivent être amplifiés pour permettre une véritable transformation de l'école, sans que cela se fasse au détriment de nécessaires ouvertures de classe.

A la rentrée 2017, il est important que les enseignants du premier degré puissent percevoir des changements sur leurs conditions de travail et celles de leurs élèves, et notamment pour

les plus fragiles : vont-ils connaître enfin une réelle baisse des effectifs ?, un accompagnement au plus près pour permettre une inclusion réussie ?, la renaissance d'une indispensable formation continue qu'on leur promet ?, une formation initiale nettement améliorée ?, des RASED réabondés ? ... Nous souhaitons que les dotations de la rentrée 2017 y répondent par l'affirmative.

Dans le second degré, la sous-estimation de l'augmentation démographique conduit à une remontée dès cette année du nombre d'élèves par classe. Si l'on met en regard les 30000 suppressions d'emplois dans le seul second degré public entre 2008 et 2012, et l'évolution des effectifs, on voit pourquoi les créations réalisées depuis 2013, soit 9120 ETP, ne se traduisent pas par une amélioration des conditions d'encadrement. Dès 2010, le nombre d'élèves dans le second degré a retrouvé le niveau de 2007 puis a augmenté ensuite, soit 200000 élèves supplémentaires entre 2007 et 2016. La persistance de la crise de recrutement ayant aggravé les choses, la hausse des effectifs par classe (notamment le nombre de divisions de 35 et + en Seconde), les problèmes de remplacement, les diminutions d'offre de formation se sont développés.

Répetons-le, favoriser la réussite de tous les élèves et réduire les inégalités se feront essentiellement par la formation des enseignants d'une part, d'autre part par l'attribution de moyens permettant la mise en place de groupes, dédoublements, toute variation des situations d'apprentissage, la réduction des effectifs essentielle pour l'amélioration du travail au sein de la classe, c'est-à-dire une évolution des pratiques pédagogiques, une diversification des modes d'activité plutôt que des réformes vides de sens conjuguées à une avalanche de prescriptions.

Cette situation tendue a des effets particulièrement négatifs dans les lycées relevant des critères de l'éducation prioritaire. C'est pourquoi nous continuons à demander, après la refonte de la carte des écoles et des collèges, une discussion sur une cartographie élargie des lycées tenant compte des évolutions des publics et de l'environnement.

La mobilisation de nos collègues principalement dans les académies d'Île de France et d'Aix Marseille a conduit la Ministre à l'annonce d'une dotation spécifique de 450 emplois sur les 4440 créés dans le second degré, emplois destinés aux lycées les plus exposés à la difficulté scolaire. Nous souhaitons que les critères présidant à l'octroi de ces postes soient transparents et discutés, que les vies scolaires ne soient pas oubliées.

Cette annonce ne doit pour nous n'être qu'une étape préalable à l'ouverture de discussions sur la carte.

Nous souhaitons que les dotations de la rentrée 2017 permettent de prendre en compte les préoccupations des personnels, exerçant le plus souvent dans des conditions difficiles et qui, par leur engagement et leurs compétences, font tenir le système à bout de bras.

D'autre part, dans le cadre des modifications de l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation renforçant l'accompagnement, et de manière urgente en ce qui concerne la période transitoire, la FSU souligne la nécessité que des instructions écrites soient rapidement données tant aux personnels qu'aux inspecteurs afin que toutes et tous, et notamment les néo-titulaires, puissent envisager les nouveaux déroulements de carrière et construire dès à présent des relations plus sereines dans un cadre plus collaboratif.